

**INTITULE DU POSTE****Enseignant Coordination REP & REP+****NATURE DU POSTE**

La refondation de l'éducation prioritaire (circulaire du 4 juin 2014) a pour ambition de réduire les inégalités sociales et territoriales et de favoriser la réussite de tous les élèves. L'objectif concret attendu est une réduction à moins de 10% des écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire dans la maîtrise des compétences de base en mathématiques et en français. Le coordonnateur de réseau REP ou REP+ contribue à la réalisation de cet objectif. Il exerce ses missions sous la conduite des pilotes du réseau (l'IEN, le chef d'établissement et l'IA-IPR référent en REP+) dont il est le collaborateur direct.

**MISSIONS**

L'action du coordonnateur est principalement pédagogique et s'inscrit dans le cadre du projet de réseau en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

**Les missions générales du coordonnateur de réseau sont de :**

- favoriser les changements de pratiques pédagogiques et éducatives quotidiennes afin de permettre la réussite scolaire de tous les élèves du réseau
- favoriser la cohérence pédagogique et éducative dans le réseau (au sein de chaque degré et en inter-degrés), en lien étroit avec les équipes de circonscription et du collège et l'ensemble des partenaires
- contribuer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions du projet de réseau.

**Les missions spécifiques (pédagogiques, administratives et partenariales)**

- Le coordonnateur REP ou REP+ favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau
- Il accompagne et participe à la formation de l'ensemble des personnels du réseau
- Il peut être amené à prendre en charge des élèves du réseau dans le cadre de dispositifs spécifiques et ponctuels
- Il participe activement aux instances du réseau : comité de pilotage, conseil école/collège et aux différentes instances des écoles, du collège et inter-degrés
- Il rédige et diffuse les relevés de conclusions et accompagne la mise en œuvre des décisions
- Il assure le suivi et l'évaluation du projet de réseau, notamment en tenant à jour le tableau de bord du réseau
- Il rédige, avec les pilotes, un bilan annuel du projet de réseau et les avenants éventuels
- Il collecte, produit, diffuse et archive les ressources du réseau
- Il participe à l'élaboration de ressources départementales et académiques de l'éducation prioritaire
- Il représente l'Institution dans les instances partenariales et aide à la mise en place de projets partenariaux.

**COMPETENCES**

- Connaissance des fonctionnements des 1er et 2nd degrés ;
- Connaissance des nouveaux dispositifs liés aux orientations de l'éducation prioritaire
- Capacité à faire preuve d'initiative, à impulser et accompagner une dynamique de projet
- Adaptabilité, autonomie, capacité d'écoute, capacité à travailler en équipe
- Aptitude à la communication orale (conduite de réunions) et écrite
- Maîtrise de l'outil informatique et des usages numériques de communication.

**DIPLOMES OU EXPERIENCES**

CAFIPEMF Souhaité

**OBLIGATIONS DE SERVICE & RÉGIME INDEMNITAIRE :**

Obligations de service : 24H00 devant élèves et 108H00 Annualisées (*Cf Décret n° 2017-444 du 29 mars 2017*)

**MODALITES DE CANDIDATURE**

Cf note départementale - Poste à profil

**CONTACT :**

**IEN Adjoint DASEN** - 24 avenue du 94ème R.I. - BP n° 20564 - 55013 BAR LE DUC Cedex  
Tél. : 03 29 76 78 91 - Courriel : [ce.i-en-adjoint55@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.i-en-adjoint55@ac-nancy-metz.fr)